

TARIFS 2026 (TTC)

POSTES D'AMARRAGE PLAISANCIERS

REDEVANCES D'AMARRAGE DU PORT PUBLIC					
SURFACE DU BATEAU (LONGEUR X LARGEUR)		- DE 10 M ² FORFAIT	+10 M ² LE M ²	+ 80 M ² LE M ²	+ 150 M ² LE M ²
Escale diurne (forfait)	9,10 €	-	-	-	-
Jour (hors taxe séjour)	01/09 au 31/05	7,00 €	0,90 €	1,00 €	1,50 €
	01/06 au 31/08	13,30 €	1,50 €	1,70 €	2,20 €
Mois	01/09 au 31/05	93,30 €	10,20 €	11,70 €	15,30 €
	01/06 au 31/08	224,90 €	22,50 €	25,80 €	33,70 €
Année	-	868,50 €	87,10 €	100,30 €	130,70 €

REDEVANCE D'ENTRETIEN DES GARANTIES D'USAGE	
SURFACE DU POSTE (LONGUEUR X LARGEUR)	TTC PAR M ² ET PAR AN
< 80 m ²	87,10 €
80 < 150 m ²	100,30 €
> 150 m ²	130,70 €
ABATTEMENT SUR REDEVANCE D'ENTRETIEN (SUR MONTANT ANNUEL REDEVANCE D'ENTRETIEN)	20%
FRAIS DE GESTION DE LOCATION (SUR REVENUS DE LOCATION ENCAISSES)	40%

PARTICIPATION AU TITRE DU FINANCEMENT DES OUVRAGES PORTUAIRES	
MONOCOQUES	
SURFACE DU POSTE (LONGUEUR X LARGEUR)	TTC PAR M ² ET PAR AN
< 150 m ²	170,00 €
> 150 m ²	250,00 €
MULTICOQUES	
SURFACE DU POSTE (LONGUEUR X LARGEUR)	TTC PAR M ² ET PAR AN
Toutes superficies	250,00 €

AUTRES TARIFS	
TYPE	TTC
Inscription ou changement de catégorie sur les listes d'attente	30,00 €
Frais de traitements administratifs	300,00 €
Garantie d'usage	
Container poubelle	37,70 €

TARIFS AVITAILLEMENT

Les prix de revente au public des carburants distribués à la station d'avitaillement du port de Bandol sont fixés selon la formule ci-contre, où :

- PV TTC = prix de revente TTC au litre
- PHA HT = prix d'achat moyen pondéré HT au m³

Pour les livraisons de carburant entrant dans le cadre de l'article 37 du règlement général du port de Bandol (gasoil, bateaux de plus de 20 mètres et durée d'avitaillement incompatibles avec le stationnement au quai carburant), les conditions de revente du carburant se font dans les conditions ci-contre.

CARBURANTS VENDUS A LA STATION D'AVITAILLEMENT	
Méthode de fixation des prix de revente au litre des carburants distribués à la station d'avitaillement	
PV TTC = (PHA HT x 1,25 / 1000) + TVA en vigueur	

CARBURANTS LIVRES A QUAI	
Méthode de fixation des prix de revente au litre des carburants livrés à quai	
PVTTC = PHA HT + TVA en vigueur	
Facturation d'un forfait de traitement administratif de 300 € TTC	